

# VicTerria Santé, la protection santé des **agents territoriaux**

Découvrez vos garanties et services

SANTÉ



SERVICES



ACTION  
SOCIALE





SANTÉ

## À chacun sa garantie !

Notre offre **VicTerria Santé** est spécialement conçue pour les agents territoriaux. **Labellisée\***, elle vous permet de bénéficier d'une prise en charge de la part de votre employeur sur le montant de votre cotisation.

Choisissez le niveau de remboursement correspondant à vos besoins en santé parmi nos 4 niveaux de couverture proposés.

\*En application du décret 2011-1474 du 8 novembre 2011, conditions et montant de la participation disponibles auprès de votre employeur.

## Les de l'offre



Éligible à la participation financière de votre employeur



Une solution modulable pour optimiser votre budget



Des services utiles à votre quotidien :

- Assistance 24h/24 et 7j/7
- Réseaux de soins
- Téléconsultation médicale



Remboursement intégral sur les garanties 100% santé

## Les bonnes raisons de choisir la Mgéfi



**Des remboursements rapides**

→ sous 48 heures



**Un tiers payant immédiat**

→ pas d'avance de frais grâce à votre carte tiers payant disponible en version imprimée ou dématérialisée



**Un espace adhérent intuitif et sécurisé**

→ un espace en ligne personnel et sécurisé simplifiant vos démarches



**Des adhérents satisfaits**

→ 91% de nos adhérents déclarent être satisfaits de nos services



**Mutuelle spécialiste de la fonction publique depuis 2007**

# Les principales prestations de vos garanties

Prestations Sécurité sociale + Mutuelle*	Santé 1	Santé 2	Santé 3	Santé 4
 <b>SOINS COURANTS</b>				
Consultation Généraliste / Spécialiste <sup>(1)</sup>	100%	100% / 125%	125% / 150%	150% / 180%
Actes d'imagerie et d'échographie <sup>(1)</sup>	100%	100%	125%	150%
Pharmacie (65% / 30% / 15%)	100%	100%	100%	100%
Pharmacie prescrite et non remboursée par la Sécurité sociale	15 € / an	20 € / an	25 € / an	35 € / an
 <b>HOSPITALISATION</b>				
Honoraires médicaux <sup>(1)</sup>	100%	130%	170%	220%
Forfait journalier hospitalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Chambre particulière avec nuitée <sup>(2)</sup>	15 € / jour	25 € / jour	50 € / jour	70 € / jour
 <b>DENTAIRE</b>				
Couronne 100% santé	jusqu'à 500 € / dent			
Autre couronne	150 € / dent	180 € / dent	300 € / dent	420 € / dent
Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale	241,88€ / semestre	290,25€ / semestre	387€ / semestre	580,50€ / semestre
Implantologie, Orthodontie, Parodontologie non remboursées par la Sécurité sociale	Forfait annuel global de 200 €	Forfait annuel global de 300 €	Forfait annuel global de 500 €	Forfait annuel global de 700 €
 <b>OPTIQUE</b>				
Équipement à tarif libre Monture + 2 verres simples <sup>(3)</sup>	100 €	140 €	180 €	240 €
Équipement à tarif libre Monture + 2 verres complexes <sup>(3)</sup>	200 €	240 €	280 €	340 €
Lentilles	100% + 50€ / an	100% + 50€ / an	100% + 80€ / an	100% + 150€ / an
 <b>AIDES AUDITIVES</b>				
Prothèses auditives à tarif libre Bénéficiaire de 20 ans ou plus <sup>(4)</sup>	400 € / prothèse	500 € / prothèse	650 € / prothèse	800 € / prothèse
 <b>CONFORT &amp; BIEN-ÊTRE</b>				
Cures thermales	100%	100% + 100 € / an	100% + 150 € / an	100% + 200 € / an
Médecines douces	20€ / séance 3 séances / an maximum	25€ / séance 3 séances / an maximum	35€ / séance 3 séances / an maximum	45€ / séance 3 séances / an maximum
Actes non remboursés par la Sécurité sociale (ostéodensitométrie, contraception, homéopathie, vaccins...)	Forfait annuel global de 70€	Forfait annuel global de 130€	Forfait annuel global de 180€	Forfait annuel global de 250€

\* Sous réserve des dispositions contractuelles – L'intégralité de vos prestations est disponible dans le règlement mutualiste.

Les pourcentages sont exprimés en référence à la base de remboursement de l'Assurance maladie obligatoire (BR).

(1) Les prestations sont minorées pour les médecins non-signataire de l'OPTAM ou l'OPTAM-CO (décret du 18 novembre 2014).

(2) La prise en charge de chambre particulière est limitée à 60 jours par an en maternité ou court séjour, et, limitée à 30 jours par an en psychiatrie ou soins de suite et réadaptation.

(3) Prestations mutuelle uniquement, dans la limite d'un équipement tous les 2 ans sauf évolution de la vue – décret du 18/11/2014

(4) Dans la limite d'un appareil par oreille tous les 4 ans à compter de la date de facturation du dernier appareil



## Optimisez votre budget !

**Économisez 20%** sur votre cotisation en optant pour une couverture **Flexi Santé**. Conservez une très bonne prise en charge sur les soins essentiels et les plus coûteux tout en renonçant aux prestations ci-dessous :

- × Pharmacie 30% - 15%
- × Pharmacie non remboursée
- × Chambre particulière avec nuitée
- × Chambre particulière ambulatoire
- × Frais d'accompagnant
- × Prothèse / Orthodontie non remboursée
- × Lentilles
- × Chirurgie réfractive
- × Cures thermales
- × Médecines douces (ostéopathie...)
- × Actes de prévention non remboursés

## Votre devis en quelques clics

Pour connaître le niveau de garantie le plus adapté à vos besoins réalisez un devis **ici** ou sur notre site **mgefi.fr**





## Votre protection va bien au-delà des remboursements santé

La Mgéfi met à votre disposition des services utiles pour alléger votre quotidien !



### Mgéfi Assistance est à vos côtés en cas de coup dur

**En cas d'hospitalisation, d'immobilisation ou de pathologies lourdes, vous pouvez bénéficier de services adaptés grâce à Mgéfi Assistance\* disponible 7 jours sur 7 et 24h sur 24.**

Aide à domicile, bilan personnalisé, garde d'enfants et d'animaux, livraison de repas... plus de 1 500 professionnels partenaires sont à votre disposition partout en France.

Pour vous écouter, vous conseiller, vous orienter lorsque vous en avez le plus besoin : voici le numéro dédié pour échanger en direct avec nos professionnels de l'assistance :

**N°Cristal 09 72 72 39 19**

APPEL NON SURTAXÉ

\* Services assurés par Ressources Mutuelles Assistance

### Devenez acteur de votre santé



**ADDICTIONS**

En plus des prestations confort et bien-être incluses dans votre couverture santé, nous vous accompagnons pour vous aider à devenir acteur de votre santé.



**NUTRITION**

Nutrition, vision, audition, hygiène bucco-dentaire, maladies chroniques, santé environnementale, sport ou encore addictions... Découvrez sur **mgéfi.fr**, rubrique « Tout comprendre », des conseils experts, et rubrique « Mieux vivre », des informations santé et prévention.



**AUDITION**



**SANTÉ**



**VISION**



**SPORTS**

Découvrez aussi le calendrier des actions près de chez vous tout au long de l'année et partout en France avec + de 500 programmes de prévention : dépistages, conférences, ateliers, quizz... via votre espace adhérent.



### Et bien sûr, bénéficiez du tiers payant

**Ne faites pas l'avance des frais restant à votre charge** (pharmacie, médecin, séjour hospitalier...) auprès des professionnels de santé ayant signé une convention avec la Mgéfi. Pour bénéficier du tiers payant, présentez-leur votre carte Vitale et votre carte de tiers payant.

**Pour accéder à tous ces services, rendez-vous dans votre espace adhérent sur**

**mgéfi.fr**





## SERVICES

### Profitez de tarifs négociés et d'équipements contrôlés avec nos réseaux de soins

Bénéficiez du tiers payant et de tarifs négociés avec des professionnels de santé reconnus et régulièrement contrôlés grâce à nos réseaux conventionnés : **Kalixia Optique** pour l'optique et **Kalixia Audio** pour les prothèses auditives.

Les professionnels sont géolocalisables depuis votre espace adhérent.



### Osez commander vos lunettes et vos lentilles en ligne

Grâce à nos partenaires, trouvez l'équipement optique (lunettes ou lentilles) à prix attractif qui vous correspond en quelques clics, tout en bénéficiant du **tiers payant automatique et immédiat en ligne**.

**Conseil** : pensez à demander à votre ophtalmologue de préciser **vos écart pupillaire**, vous en aurez besoin pour commander vos lunettes en ligne.

Pour commander vos lunettes, rendez-vous sur **easy-verres.com**

Pour commander vos lentilles, rendez-vous sur **vision-direct.fr**

### Téléconsultez ! Un médecin sans salle d'attente

Grâce à notre plateforme de téléconsultation médicale accessible depuis votre espace adhérent, **vous pouvez communiquer sans attente et autant de fois que vous le souhaitez, 7 j/7, 24 h/24, avec des médecins généralistes ou spécialistes**, dans un espace sécurisé depuis votre ordinateur, smartphone ou tablette, via deux canaux : visio ou téléphone. Une ordonnance pourra même vous être délivrée, en fonction de votre besoin.

**Et ce service est inclus dans votre cotisation, rien à déboursier en plus !**

### Profitez d'un espace adhérent sécurisé qui simplifie vos démarches sur **mgefi.fr**



- Modifier vos **informations personnelles**
- Suivre vos **remboursements**
- Soumettre des **devis**
- Obtenir **des devis** pour adhérer à des garanties santé / prévoyance
- Accéder aux **services en ligne** : géolocalisation des professionnels de santé, télémedecine, conseils prévention...
- Télécharger votre **carte de tiers payant**



## Touchez la Mgéfi du bout des doigts

L'essentiel de votre **espace personnel** adhérent est disponible sur smartphones et tablettes grâce à **notre application mobile gratuite** (compatible IOS et Android et disponible sur Google Play et Apple Store). Suivez vos remboursements et retrouvez votre carte de tiers payant dématérialisée, à présenter aux professionnels de santé.



Retrouvez toutes nos actualités, mais aussi nos découvertes, nos coups de cœurs, nos conseils prévention, en bref des contenus utiles et ludiques **en vous abonnant à nos pages Facebook et LinkedIn.**



## ACTION SOCIALE

### Accédez à un accompagnement social personnalisé

Dès votre adhésion à la Mgéfi, vous bénéficiez d'un accompagnement social personnalisé de la part de votre mutuelle d'action sociale : la MASFIP.

La MASFIP intervient en articulation avec la Mgéfi et après les aides existantes vers lesquelles un conseiller mutualiste dédié peut vous orienter.

Une allocation peut vous être versée, après l'étude personnalisée de votre situation, pour certaines dépenses de santé ou à la suite d'une naissance par exemple.

Un prêt bonifié (intérêts pris en charge par la mutuelle) en cas d'aléa de la vie ou encore une caution immobilière peuvent vous être proposés.



**N'hésitez pas à vous renseigner directement auprès de votre conseiller mutualiste**

**01 80 97 91 91**

(prix d'un appel local)

ou sur [www.mgefi/masfip.fr](http://www.mgefi/masfip.fr)



**masfip**  
UNIS & SOLIDAIRES

**Besoin de  
conseils ?**



**mgefi.fr**



**Mgéfi**

6, rue Bouchardon – CS 50070  
75481 Paris Cedex 10

**Mgéfi**  
groupe matmut 



**Assureur de la garantie santé** – Mutuelle Générale de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (ci-après la MGEFI), mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° SIREN 499 982 098 et dont le siège social est situé au 6, rue Bouchardon – CS 50070 – 75481 Paris Cedex 10.

**L'offre VicTerria Santé est distribuée par :**

- MGEFI

- Mutuelle OCIANE - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée sous le n° SIREN 434 243 085.

Siège social : 35 rue Claude Bonnier - 33054 BORDEAUX Cedex.

**Mutuelle d'Action Sociale des Finances Publiques (MASFIP)** : Mutuelle régie par le Code de la mutualité : SIREN : 778147132

6, rue Bouchardon - 75010 Paris

**Ressources Mutuelles Assistance (RMA)**, en charge des services d'assistance de la Mgéfi : union d'assistance soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro SIREN 444 269 682. Numéro LEI 969500YZ86NRB0ATRB28. Siège social : 46 Rue du Moulin, CS 32427, 44124 Vertou Cedex.

Document publicitaire n'ayant pas de valeur contractuelle, les conditions de vos garanties figurent sur les statuts et règlements mutualistes.

